

## LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

DISCIPLINES	Horaire élève	Différentiel avec l'horaire actuel	Horaires actuels en petits groupes
<b>Enseignements communs</b>			
Français	4 h	- 30 mn	30 mn
Histoire-Géographie	3 h	- 30 mn	30 mn
LV1 et LV2 (enveloppe globalisée) (a) (b)	5 h 30		1 h 30
Mathématiques	4 h		1 h
Physique-Chimie	3 h	- 30 mn	1 h 30
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30	- 30 mn	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h		
Éducation civique, juridique et sociale (c)	0 h 30		30 mn
Accompagnement personnalisé (1)	2 h		
Heures de vie de classe	10 h/an		
<b>Enseignements d'exploration</b>			
<b>Deux enseignements d'exploration, avec</b>			
• <b>Un premier enseignement d'exploration au choix parmi :</b>			
Sciences économiques et sociales	1 h 30	- 1 h	30 mn
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (1)	1 h 30		
Écologie, agronomie et développement durable (e) (3)	1 h 30	voir (3)	
• <b>Un second enseignement d'exploration, différent du premier enseignement retenu, au choix parmi :</b>			
Sciences économiques et sociales	1 h 30	- 1 h	30 mn
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (1)	1 h 30		
Santé et social (2)	1 h 30	- 1 h 30	3 h
Biotechnologies (2)	1 h 30	- 1 h 30	3 h
Sciences et laboratoire (2)	1 h 30	- 1 h 30	3 h
Littérature (1)	1 h 30		
Sciences de l'ingénieur	1 h 30	- 1 h 30	3 h
Méthodes et pratiques scientifiques (1)	1 h 30		
Création et innovation technologiques (2)	1 h 30	- 1 h 30	3 h
Territoire et citoyenneté (e) (3)	1 h 30	voir (3)	
Création et activités artistiques (arts visuels, arts du son, arts du spectacle, patrimoines) (1)	1 h 30	- 1 h 30	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h		
Langues et culture de l'Antiquité : grec	3 h		
Langue vivante 3 (a) (b)	3 h	+ 30 mn	30 mn
<b>Par dérogation</b>			
• <b>Trois enseignements d'exploration distincts, dont :</b>			
- d'une part, sciences économiques et sociales ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30	- 1 h	30 mn
- d'autre part, deux enseignements distincts parmi :			
Santé et social (2)	1 h 30	- 1 h 30	3 h
Biotechnologies (2)	1 h 30	- 1 h 30	3 h
Sciences et laboratoire (2)	1 h 30	- 1 h 30	3 h
Sciences de l'ingénieur	1 h 30	- 1 h 30	3 h
Création et innovation technologiques (2)	1 h 30	- 1 h 30	3 h
• <b>Ou bien un seul enseignement d'exploration au choix parmi :</b>			
Éducation physique et sportive (d)	5 h		1 h
Arts du cirque	6 h		
Création et culture design (2) (4)	6 h	voir (4)	
<b>Enseignements facultatifs</b>			
• <b>Un enseignement au choix parmi :</b>			
Langue et culture de l'Antiquité : latin	3 h		
Langue et culture de l'Antiquité : grec	3 h		
LV3 (a) (b)	3 h	+ 30 mn	
Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)	3 h		
Éducation physique et sportive	3 h		
Hippologie et équitation (e)	3 h		
Pratiques sociales et culturelles (e)	3 h		
Pratiques professionnelles (e)	3 h		
Atelier artistique	72 h/an		

(a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.  
 (b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.  
 (c) Cet enseignement est pratiqué en groupe à effectif réduit.  
 (d) Cet enseignement ne peut se cumuler avec l'enseignement facultatif d'EPS.  
 (e) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.  
 (1) Nouveauté  
 (2) Nouvel intitulé  
 (3) Actuellement, l'enseignement écologie-agronomie-territoire-citoyenneté est dispensé à hauteur de 4 h 30 dont 3 h 30 dédoublées, dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole. Perte globale dans la réforme : 1 h 30.  
 (4) Remplacerait création design (5 heures) et culture design (3 heures)

### LES GRANDES NOUVEAUTÉS DE LA CLASSE DE SECONDE SONT :

- l'introduction de la LV2 dans les enseignements communs (97 % des élèves prennent actuellement la LV2) ;
- un horaire réduit de moitié (1 h 30) pour les enseignements de « détermination » qui deviennent « d'exploration » ;
- la globalisation des moyens horaires destinés aux groupes à effectif réduit (les heures dédoublées et les modules ne sont plus fléchés dans la grille) ;
- la suppression de l'Aide Individualisée ;
- l'accompagnement personnalisé (2 heures élève, à dédoubler ou plus en piochant dans la dotation globalisée).

Actuellement, hors enseignements de détermination et en incluant la LV2, les élèves bénéficient tous de 7 h 30 en groupe à effectif réduit et pour certains d'une à deux heures supplémentaires en aide individualisée (français et mathématiques, huit élèves par groupe).  
 La future dotation globalisée est de 10 h 30. Si les dédoublés actuels étaient maintenus, il resterait 3 heures pour les options d'exploration et l'accompagnement personnalisé.  
 Ce dernier doit permettre la mise en place de 4 types de travaux : soutien, approfondissement, travail interdisciplinaire et orientation. Environ les trois quarts des classes de Seconde de l'enseignement public ont 30 élèves ou plus (près d'un tiers plus de 35 élèves). On voit mal comment faire aussi bien en accompagnement personnalisé qu'en aide individualisée sans au moins trois groupes d'élèves par classe de Seconde. Mais alors, il faudrait prendre 4 h sur la dotation globalisée, entraînant des arbitrages locaux entre disciplines (enseignements communs, mais aussi d'exploration).

## ACCOMPAGNEMENT : VOUS AVEZ DIT « PERSONNALISÉ » ?

Les 2 h élève d'AP doivent prendre en charge soutien (en lieu et place de l'aide individualisée), approfondissement, travaux interdisciplinaires et orientation. Quelle organisation concrète ? Comment un élève ayant besoin de soutien dans une discipline pourra-t-il être en mesure de bénéficier d'approfondissement dans une autre ? Quelle méthode et quel sens à un travail interdisciplinaire sans autre moyen

de mise en place que la dotation globalisée et l'évaluation finale ? Quel objectif au travail sur l'orientation ? Quelles compétences des enseignants pour « accompagner » l'orientation ? Le SNES estime légitime la demande d'accompagnement des élèves, mais conçu comme une aide facilitant le travail personnel du lycéen, c'est-à-dire un investissement au-delà des heures de cours.

## GESTION GLOBALISÉE DES GROUPES À EFFECTIFS RESTREINTS : PÉNURIE

Les heures de travail en petits groupes ne sont plus indiquées dans les grilles horaires. Selon les préconisations de l'audit de 2006<sup>(1)</sup>, le ministère s'engage sur une dotation globalisée à répartir sur les disciplines et l'accompagnement personnalisé, par le conseil pédagogique et au final le chef d'établissement. Au regard des effectifs actuels des classes (en moyenne supérieurs à 30 dans les lycées publics), l'accompagnement personnalisé n'aurait de sens qu'en prévoyant au moins des dédoublés, ce qui ponctionne la

dotation globalisée de 2 h et plus. Les dédoublés disciplinaires actuels ne pourront alors être maintenus. La situation est particulièrement problématique pour les options d'exploration de la classe de Seconde, déjà malmenées par des horaires étriqués.

1. Audit de 2006 « Proposition 9 : fixer un seuil minimal annuel par discipline et confier les marges de manœuvre dégagées (15 à 20 % du total) aux équipes déconcentrées (académies et EPLE) pour bâtir des offres adaptées aux besoins des élèves et donner un sens aux projets des établissements (...) La forte contrainte budgétaire centrale mettra, en toutes hypothèses, le système en mouvement ».

## ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION EN SECONDE : L'ANTITHÈSE DES DISCIPLINES

Conçus par le ministère pour « donner à voir aux jeunes ce que seront leurs formations et, plus tard, les métiers qu'ils exerceront », il ne s'agit plus d'enseignements disciplinaires mais plutôt de séances qui pourraient être multiformes, et surtout ne doivent pas avoir de contenus. Affichés comme hebdomadaires, ils pourraient être annualisés (54 h par an), la liberté de leur organisation étant laissée *in fine* au chef d'établissement.

les disciplines centrales du cycle terminal sans vraiment les avoir rencontrées. Même si le SNES approuve le fait que les enseignements de détermination ne doivent pas être un préalable à l'orientation, ils ne doivent pas devenir le lieu d'un papillonnage sans substance. De l'habillage, toujours de l'habillage, toujours moins de formation... et au bout du compte, des loques !

Vides de sens et de contenus, on voit mal comment de tels « enseignements » pourraient aider les jeunes dans leurs choix de formations et les inciter à s'engager vers

## TUTORAT : GESTION DE LA RÉORIENTATION

Un dispositif de tutorat est proposé à tous les élèves, pour les aider à construire leur parcours de formation et d'orientation » (décret « orientation »), assuré par des enseignants et CPE volontaires, sans référence aux CO-Psy. Son contenu n'est probablement pas celui imaginé par les familles : plutôt que d'aide à l'adaptation au lycée des élèves en souffrance – passant par un travail sur le sens des disciplines et sur la méthodologie, par exemple – il s'agit de préparer leur orientation... et sans financement fléché.



## STAGES : TROMPEURS

Des stages encadrés par des enseignants volontaires peuvent être mis en place dans les établissements :  
 • **stages de « remise à niveau »** : l'engagement de l'élève à y participer conditionne le passage dans la classe supérieure ;  
 • **stages « passerelle »** : permettant le passage d'une série ou d'une voie à une autre, ils ne sont pas sujets à évaluation puisque hors parcours scolaire.

Quelle efficacité pourraient-ils avoir pour des élèves en vraie difficulté ? Les changements d'orientation se feront toujours dans le même sens, du plus au moins socialement coté. Le dispositif n'est au final qu'un simple affichage en lien avec l'idéologie « d'égalité des chances » : l'élève en échec suite à un stage en portera seul la responsabilité, sa chance lui ayant été offerte.

## LE CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX TROIS SÉRIES					
CLASSE DE PREMIÈRE	<b>Disciplines</b>			<b>Horaires</b>	
	Français			4 h	
	Histoire-Géographie			4 h	
	LV1 et LV2 (enveloppe globalisée) (a) (b)			4 h 30	
	Éducation physique et sportive (c)			2 h	
	Éducation civique juridique et sociale (d)			0,5 h	
	Accompagnement personnalisé			2 h	
	TPE (e)			1 h	
	Heures de vie de classe			10 h annuelles	
	ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE SÉRIE				
<b>SÉRIE ES</b>		<b>SÉRIE L</b>		<b>SÉRIE S</b>	
Sciences économiques et sociales	5 h	Littérature française	2 h	Mathématiques	4 h
Mathématiques	3 h	Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	Physique-Chimie	3 h
Sciences	1 h 30	Sciences	1 h 30	Sciences de la vie et de la Terre ou Sciences de l'ingénieur ou Biologie, agronomie et développement durable	7 h
		Un enseignement obligatoire au choix parmi :			
		Arts (f)		5 h	
		Arts du cirque		8 h	
		LCA : latin (g)		3 h	
		LCA : grec (g)		3 h	
		LV3 (a) (b)		3 h	
		LV1 ou 2 approfondies		3 h	
		Mathématiques		3 h	

ENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX TROIS SÉRIES						
CLASSE DE TERMINALE	<b>Disciplines</b>			<b>Horaires</b>		
	LV1 et LV2 (enveloppe globalisée) (a) (b)			4 h		
	Éducation physique et sportive (c)			2 h		
	Éducation civique juridique et sociale (d)			0 h 30		
	Accompagnement personnalisé			2 h		
	Heures de vie de classe			10 h annuelles		
	ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE SÉRIE					
	<b>SÉRIE ES</b>		<b>SÉRIE L</b>		<b>SÉRIE S</b>	
	Sciences économiques et sociales	5 h	Littérature française	2 h	Mathématiques	6 h
	Mathématiques	4 h	Littérature étrangère en langue étrangère	1 h 30	Physique-Chimie	5 h
Histoire-Géographie	4 h	Histoire-Géographie	4 h	Sciences de la vie et de la Terre ou Sciences de l'ingénieur ou Biologie, agronomie et développement durable (h)	3 h 30	
Philosophie	4 h	Philosophie	8 h	Philosophie	8 h	
Un enseignement de spécialité au choix parmi :		Arts (f)		5 h 30		
Mathématiques		Arts du cirque		3 h		
Sciences sociales		LCA : latin (g)		3 h		
Économie approfondie		LCA : grec (g)		3 h		
		LV3 (a, b, g)		3 h		
		LV1 ou 2 approfondies		3 h		
		Mathématiques		4 h		
		Droit et grands enjeux du monde contemporain		4 h		
				3 h		
				Un enseignement de spécialité au choix parmi :		
				Mathématiques		
				Physique-Chimie		
				Sciences de la vie et de la Terre		
				Informatique et sciences du numérique		
				Territoire et citoyenneté (h)		

### OPTIONS FACULTATIVES DU CYCLE TERMINAL GÉNÉRAL

- a) En Terminale S : un enseignement d'histoire géographique (2 h)
- b) Dans les trois séries ES, L et S, un ou deux enseignements de 3 h parmi LV3 (a, b, g) LCA : latin (g) LCA : grec (g) Éducation physique et sportive Arts (f)
- c) Atelier artistique 72 h annuelles

NB : s'ajoutent pour la série S et uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole les options Hippologie et équitation, Pratiques sociales et culturelles et Pratiques professionnelles.

(a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.

(c) Les élèves désirant poursuivre l'enseignement d'exploration d'EPS de Seconde de 5 heures, bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 heures en sus de l'enseignement obligatoire.

Dans ce cas, le cumul de cet enseignement complémentaire avec l'option facultative d'EPS n'est pas autorisé.

(d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

(e) Travaux personnels encadrés s'appuyant prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les choix de sciences de l'ingénieur en série S, les TPE sont intégrés dans l'horaire de cette discipline. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 heures, les TPE peuvent porter sur l'EPS.

(f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre. Les élèves ont la possibilité de cumuler un enseignement de spécialité et en option facultative deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non.

(g) Un même enseignement de langue et cultures de l'Antiquité (LCA) ou de LV3 ne peut être pris au titre de l'enseignement de spécialité et au titre de l'option facultative.

(h) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

## TRONC COMMUN DE PREMIÈRE : FAUSSE BONNE IDÉE

Le SNES a demandé une spécialisation progressive des élèves de la Première à la Terminale, mais avec des programmes diversifiés selon les séries, qui permettent de construire une culture commune au sein de chaque parcours.

Le tronc commun ne permet pas cette adaptation au profil des élèves ni la construction d'une véritable interdisciplinarité avec les disciplines de spécialité au sein des séries.

Par le regroupement des élèves et par la perte mécanique d'heures de première chaire, il sera par contre source de belles économies de postes.



© Clément Martin

## SÉRIES TECHNOLOGIQUES : LE MINISTRE BRADE

En réduisant les enseignements technologiques de Seconde à 1 h 30, en prévoyant des intitulés pour les séries industrielles du cycle terminal qui ne reprennent pas des champs technologiques classiques, en imposant des enseignements généraux sans les penser en synergie avec les enseignements technologiques, en généralisant deux heures d'accompagnement personnalisé pris sur les horaires disciplinaires (technologiques ?), en imposant une seconde langue vivante dans un cadre horaire équilibré et global (LV1, LV2), en réduisant de fait les horaires des disciplines technologiques, le ministre fait le choix d'effacer ce qui fait la spécificité des séries technologiques. Il casse

ainsi un outil qui a permis une démocratisation de l'accès au baccalauréat et à nombre de jeunes d'atteindre de hauts niveaux de qualifications et une insertion professionnelle et sociale.

Les champs « technologiques » industriels du cycle terminal tels qu'envisagés :

- l'architecture et la construction ;
- les systèmes d'information et le numérique ;
- l'énergie et le développement durable ;
- l'innovation technologique et l'éco-conception ;
- les arts appliqués.

Quant au tronc commun annoncé en Première pour les disciplines générales : un tiers d'heures en moins pour les disciplines technologiques.

## NOUVEAU CYCLE TERMINAL GÉNÉRAL : COMMENT SPÉCIALISER DAVANTAGE EN PERDANT DES HEURES DE SPÉCIALITÉ !

Des élèves aux formations plus spécialisées avec moins de sciences en série S (mais toujours autant d'enseignements « humanistes »), moins d'enseignement économique et social en série ES, moins de français en série L (moins de sciences aussi)...

Les grandes nouveautés de la Terminale seraient un programme d'histoire-géographie aux méthodes inspirées du supérieur (ES et L) ou optionnel au contenu indéfini (S), la déconnexion entre sciences économiques et sciences sociales (ES), l'entrée du droit (L) et de l'informatique (S)... soit un tuyautage des spécialités de Terminale sur celles du supérieur. Si l'entrée de nou-

velles disciplines peut être intéressante, le SNES déplore l'absence de réflexion sur les contenus disciplinaires en préalable à des choix qui n'ont pas été débattus : la formation en mathématiques pour tous s'arrête en fin de classe de Seconde, et en fin de classe de Première en histoire-géographie.

Comment prétendre rééquilibrer les séries en enfermant les élèves dans des cursus définis pour le premier cycle universitaire ?

Quelle articulation avec le bac dont le SNES revendique le maintien du caractère national et terminal.

**Analyses disciplinaires en ligne :** [www.snes.edu/-Actualites,2579-.html](http://www.snes.edu/-Actualites,2579-.html)

## LANGUES VIVANTES : RÉNOVATION... URGENCE... EFFETS D'ANNONCE...

Phare de la réforme, les langues vivantes sont les seules disciplines à ne pas voir leur horaire diminué. La LV2 devient obligatoire en Seconde, mais les groupes de compétences généralisés, les horaires LV1-LV2 globalisés et les DNL encouragées sans référence aux sections européennes. Découpées entre communication et littérature en L, cantonnées à la « communication » en ES et S, sans garantie de travail en petit groupe, ces disciplines déjà exsangues ne sont que l'instrument du discours officiel.



© Clément Martin